

*Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)  
de Thionville-Yutz*



## *Le livret d'accueil*



*à raconter aux enfants*

Te tenir debout, marcher ou prendre les objets est plus difficile pour toi que pour beaucoup d'autres enfants. Ce n'est pas de ta faute. Ce n'est pas toi qui fais mal, ton corps ne réussit pas à faire ce que tu voudrais qu'il fasse comme tu le vois faire par les autres.

Tes parents aussi l'ont remarqué et ils ont demandé un peu d'aide pour que tu puisses grandir le plus normalement possible.

### Pourquoi sommes-nous là ?

Nous sommes justement là pour ça, pour des enfants et des plus grands, jusqu'à 20 ans, en situation de handicap moteur : leur corps ou leur cerveau est porteur de quelque-chose qui empêche de réaliser ce que les autres font normalement, sans même y penser.

Dans ces cas là, on a besoin d'aide. Souvent, celle des parents, des instituteurs ou professeurs suffit. Parfois, même pour eux, c'est compliqué, c'est dans ces cas là que l'on peut nous demander de venir t'accompagner.



## Qui sommes-nous ?

Chacun selon son métier, nous avons appris, à comprendre ce dont tu souffres, à prendre soin de toi, à expliquer, à tes parents ou à ceux qui s'occupent de toi à l'école, comment faire.



- **Le médecin** s'intéresse à toute ta santé et te verra en consultation avec tes parents régulièrement.
- **Les kinésithérapeutes** vont aider ton corps à conserver ou retrouver sa force, sa souplesse, son équilibre, tout ce qui te permettra de mieux bouger.
- **Les ergothérapeutes** vont regarder avec toi comment bien te débrouiller avec les objets ou comment construire les choses, en te servant bien de tes mains et de tes yeux.
- **Les orthophonistes**, ils cherchent avec toi comment mieux communiquer, notamment par la parole, et bien maîtriser la langue. Ils aident à dire, à lire ou à écrire.
- **Les psychomotriciens** bougent avec toi pour découvrir, souvent à travers des jeux, le plaisir et la maîtrise de ton corps. Ainsi tu te sentiras mieux dans l'espace, avec les objets, et avec toi-même.
- **Les éducateurs**, ils t'accompagnent pour que vivre ensemble, à la maison ou à l'école, soit le plus simple et le plus agréable possible.
- **Les psychologues** peuvent t'aider à comprendre et exprimer ce que tu ressens. Ils peuvent le faire aussi pour tes parents. Ils peuvent venir dans ton école pour t'aider à apprendre.
- D'autres professionnels travaillent aussi dans ce service. Tu pourras les voir quand tu viendras.

### Comment ça se passe avant que tu arrives :

Tes parents avaient remarqué que tu avais un peu de difficulté à grandir ou à faire certaines choses. Ils ont alors décidé de demander qu'on les aide. Ils l'ont fait à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).



### Comment ça se passe quand tu arrives :

Tes parents et toi, vous rencontrez d'abord le directeur. Ensemble, vous réfléchissez à ce dont tu as le plus besoin pour qu'on t'aide à grandir et améliorer ta situation.

Puis c'est la consultation avec le docteur pour bien comprendre comment est ton corps, ce qu'il arrive à faire et ce qui l'empêche de le faire bien. Il est là pour expliquer ce que tu as et les traitements qui conviennent. Ce qu'il dira pourra aider tes parents à choisir les soins qu'ils préfèrent. Tu reverras le docteur au moins une fois, et peut-être plus, par an.

## Comment ça se passe quand nous t'accompagnons :

Nous, les personnes qui t'accompagneront, nous nous présentons à toi ainsi qu'à tes parents lors de la « réunion d'accueil ».

Tu nous verras peut-être toutes les semaines, parfois plusieurs fois par semaine, et chacun t'expliquera ce qu'il fait avec toi. Souvent, nous te verrons seul. Ce sera soit à la maison, soit pendant l'école. Certaines fois, nous te demanderons de venir dans le Service, par exemple pour voir le médecin ou pour certaines séances.

Nous pouvons aussi proposer que tu participes à des groupes ou à des activités, soit dans le Service, soit à l'extérieur. Chaque fois, ça sera adapté à tes besoins, à ton âge et à ce que tu peux réussir.

A chaque rentrée scolaire, nous préparons pour toi et tes parents, un emploi du temps qui vous dit : qui tu verras, où et pour quoi faire. S'il y a des changements, vous serez prévenus. Pendant les vacances, nous proposons souvent un emploi du temps un peu différent.



## Ton Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) :

Faire un projet pour toi, avec toi et avec tes parents, est important. Nous rencontrons tes parents. Nous discutons avec eux de tes besoins, de tes envies, de ce qu'ils imaginent pour ton avenir et de ce que nous vous proposons pour te soigner et t'accompagner.

Ce qui est discuté est écrit, c'est ton *Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA)*.

Nous rencontrons aussi les gens de ton école, pour comprendre comment ça se passe pour toi en classe.



## Ta parole est prise en compte :

Nous sommes attentifs à ce que tu exprimes. Ce ne sont pas seulement tes mots auxquels nous faisons attention, mais aussi tout ce que ton corps ou tes attitudes semblent dire. Nous savons en effet que parler n'est pas toujours simple pour toi, pour oser et ou savoir dire. Alors nous observons aussi tes réactions pour comprendre si quelque chose te plait ou te fait mal.

Nous avons besoin de comprendre :

- comment tu te sens,
- ce que tu aimerais pour toi,
- comment tu préférerais grandir,
- les choses pour lesquelles tu voudrais de l'aide,
- les peurs ou les douleurs que tu ressens,
- les questions que tu as sur ta différence.

Nous en discuterons souvent avec toi, dans les séances, les activités ou les groupes où nous te rencontrerons. Nous essaierons de t'expliquer les choses quand tu en auras besoin.



## La fin de l'accompagnement

Dans ton projet personnalisé d'accompagnement, nous réfléchissons avec tes parents, si nous sommes d'accord :

- pour continuer à t'accompagner,
- pour que d'autres qui répondraient mieux à tes besoins t'accompagnent, dans un autre service.
- ou pour arrêter tout simplement. Si tu as encore besoin de quelques soins, nous recherchons ensemble qui pourra te les donner.

Dans tous les cas c'est la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH) qui décide, à partir de l'avis de tes parents.

Même quand nous arrêtons complètement de t'accompagner, tes parents ou toi, vous pouvez nous appeler encore pour des conseils ou des renseignements.

